

# Compte rendu du conseil municipal du vendredi 17 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac-sur-Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de M. MIGNAT Jean-Paul, Maire.

Date de la convocation : 14 septembre 2021.

Présents : JOURDAN Véronique, ZOGRAPHOS Sandra, LAVILLE Éric, LE MOING Laurent, ROUSSEAUX Basile, BLUM Jean-François, LIEURADE Henri-Paul, NADAL Michel

Absents excusés : LE LOUREC Carine, DELPECH Michel

Secrétaire de séance : Véronique JOURDAN

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Plan communal de sauvegarde
- 2- Le point sur l'école
- 3- Prix repas cantine
- 4- Regroupement des cantines de Marcilhac et Saint Sulpice
- 5- Le point sur le marché
- 6- Réagencement du bureau du maire
- 7- Location salle Rey
- 8- Désignation de la salle René Rey comme salle du conseil, bureau de vote et salle de mariage
- 9- Renouvellement du contrat WIFI Public Lotois
- 10- Ecole de musique de Cajarc, financement
- 11- Questions diverses

Le Conseil accepte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 19 août 2021

En début de séance, Monsieur le Maire demande à l'assistance de rajouter deux sujets à l'ordre du jour.

- Vote sur le réajustement des commissions
- Vote adhésion à l'association forestière du Lot : 100€.

Le Conseil accepte

## **1/ Plan communal de sauvegarde**

- Le Maire explique au Conseil que le Plan Communal de Sauvegarde a pour objet de mettre en place, en cas d'urgence, une cellule de crise au niveau communal (inondation par exemple). Celle-ci est composée de Conseillers Municipaux et de résidents permanents et elle est dirigée par le Maire. Un exercice, facultatif, est prévu le 13/10/21. Il faudra donc pour cela remettre à jour la liste de ses délégués.

## **2/ Le point sur l'école**

- La rentrée s'est bien passée avec les 5 élèves de CM1/CM2.
- L'achat des ordinateurs est en cours, commande groupée possible avec l'école de Brengues.
- Reportage France 3 sur la rentrée à Marcilhac. L'équipe municipale n'est pas satisfaite de ce qui a été retransmis, l'important n'étant pas de monter les communes les unes contre les autres mais

plutôt de montrer que chaque commune a besoin de son école et donc des enseignants en conséquence.

- Il va falloir être très vigilants et actifs dans les prochains mois pour défendre notre école malgré ses petits effectifs.

### **3/ Prix repas cantine**

- Au 1er janvier 2022, les repas de la cantine devront être préparés avec au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques (loi EGalim concernant la restauration collective).
- Il va donc falloir étudier les modes d'approvisionnement, revoir les menus et en fonction de ces nouvelles données il sera envisageable de réajuster ou non le prix des repas.

### **4/ Regroupement des cantines de Marcihac et Saint Sulpice**

- A ce jour, les repas de la cantine de l'école maternelle de Saint Sulpice sont fournis par le collège de Cajarc. La mairie de Saint Sulpice nous demande s'il serait envisageable vu les effectifs, qu'Isabelle (notre cantinière) prépare les repas pour les deux écoles ? Cette solution permettrait d'offrir des repas plus adaptés aux enfants de la maternelle, de réduire les coûts d'approvisionnement (achats groupés) et de déplacement et de partager des services entre les communes (RPI). Les maires doivent se rencontrer pour valider cette proposition qui pourrait entrer en vigueur au retour des vacances de la Toussaint.

### **5/ Le point sur le marché**

- Le bilan des marchés d'été est positif, les commerçants sont contents de l'organisation. La recette des droits de places s'élève à environ 2000€.
- Un poissonnier ambulant comme le boucher vient depuis début septembre tous les mardis de 16h à 19h, les maraichers de Saint Sulpice viendront aussi proposer leurs légumes en fonction de leur production.
- L'équipe qui avait organisé la fête des plantes au printemps se remet au travail, avec quelques idées pour la période hivernale : Jour de la nuit le 9 octobre, foire d'automne, goûter de Noël et galette des rois.

### **6/Réagencement du bureau du maire**

- Jean-François Blum explique au Conseil que certaines associations ou personnes ayant fait la demande d'un local pour y travailler. La mairie a pensé dans un premier temps réhabiliter l'ancien gîte communal mais cela demanderait obligatoirement, aujourd'hui, une mise aux normes type ERP (Établissement Recevant du Public) avec accès handicapés, etc... Autant dire : mission impossible.
- En raison des travaux importants qui demanderaient du temps et un financement, une réflexion est en cours pour réaménager l'espace dans la mairie.
- La commission travaux se charge d'étudier les diverses solutions.

### **7/ Location salle Rey**

- Depuis quelques mois maintenant la salle René Rey accueille une coiffeuse, puis maintenant une opticienne. Une convention a été ou doit être signée avec elles.
- Le tarif demandé sera le même que pour les commerçants ambulants 35€/an +2€ d'électricité /jour d'occupation.
- La salle polyvalente peut être prêtée gratuitement à certains organismes publics avec lesquels la Commune entretient des liens de coopération.
- Ces organismes doivent cependant fournir une attestation d'assurance ou un engagement à couvrir toute dégradation.
- Le Conseil accepte cet amendement des tarifs municipaux à l'unanimité.

### **8/ Désignation de la salle René Rey comme salle du conseil, bureau de vote et salle de mariage**

- Le Maire explique au Conseil qu'en raison des projets à l'étude il s'avère indispensable de déclarer la Salle René Rey annexe de la Mairie.
- Cette salle sera entre autres dédiée à la tenue des réunions du Conseil Municipal, des mariages et également de salle de vote.
- Le Conseil accepte ce changement à l'unanimité

### **9/ Renouvellement du contrat WIFI Public Lotois**

- Le syndicat a pris en charge la borne de la commune.
- L'abonnement est de 363€ HT/an. Un groupement de commande est proposé pour la nouvelle prise en charge de la borne actuelle ainsi que pour l'installation de nouvelles bornes.
- Une seule borne étant nécessaire dans notre village, le Conseil décide, à l'unanimité, de ne rejoindre le groupement de commande que pour la nouvelle prise en charge de la borne existante.

### **10/ Ecole de musique de Cajarc, financement**

- Une participation financière à l'école de musique de Cajarc est demandée au prorata du nombre d'élèves de la commune. Un forfait de 200€ pour cette année est demandé à la commune de Marcilhac. Le Conseil vote cette aide à l'unanimité

### **11/- Vote sur le réajustement des commissions**

- M. le Maire donne lecture au conseil du travail effectué lors d'une réunion dédiée à ce sujet.
- Le Conseil accepte à l'unanimité les changements proposés à savoir :

*Toutes les commissions sont présidées par le maire.*

**Abbaye et patrimoine** : Henri-Paul Lieurade (VP) – Michel Delpéch – Michel Nadal- Sandra Zographos

- Programme des restaurations de l'abbaye
- Patrimoine : cazelles, chemins ....

**Services à la personne et solidarités** : Carine Le Lourec (VP) – Sandra Zographos

- Aide à la personne
- Services apportés à la population

**Affaires scolaires – Cantine – Jeunesse** : Véronique Jourdan (VP) – Basile Rousseaux – Sandra Zographos

**Calamités agricoles** : Eric Laville (VP)– Basile Rousseaux- Caroline Barras (membre extérieur)

- Monter dossiers et constats en cas de calamité agricole avérée

**Barrage (à clapets)** : Jean-François Blum (VP)– Laurent Le Moing – Basile Rousseaux – Henri-Paul Lieurade – Véronique Jourdan

- Suivi du dossier
- Communication sur le barrage : Basile Rousseaux et Jean-Paul Mignat

Communication : Laurent Le Moing (VP)– Basile Rousseaux – Sandra Zographos – Jean-François Blum

- Site internet
- Affichage
- Petit journal
- Signalétique dans le village

Culture et associations : Michel Nadal (VP)– Henri Paul Lieurade – Carine Le Lourec – Sandra Zographos – Jean François Blum

- Associations – Subventions
- Expos – Animations estivales

Développement durable – PLUI – Urbanisme- Agriculture : Basile Rousseaux – Jean François Blum (VPs)– Sandra Zographos – Véronique Jourdan – Carine Le Lourec – Henri Paul Lieurade

- Enjeux pour l’avenir
- ZAD – ETA
- Agriculture Bio
- Verger

Finances et budget : Jean François Blum (VP)– Véronique Jourdan – Michel Nadal

Marché et commerces : Véronique Jourdan (VP)– Sandra Zographos – Carine Le Lourec – Michel Nadal – Eric Laville

Travaux : Eric Laville - Laurent Le Moing (VPs)– Jean François Blum

- Lister les travaux communaux
- Demandes de devis
- Suivi des travaux

Les membres des commissions peuvent être contactés personnellement en leur adressant un courrier à [mairie.marcilhac@orange.fr](mailto:mairie.marcilhac@orange.fr) ou sur le site [www.marcilhac.com](http://www.marcilhac.com) .

## **12/ Vote adhésion à l’association forestière du Lot : 100€.**

Jean-François Blum explique au Conseil l’intérêt d’adhérer à l’Association Forestière du Lot. Pour un coût modique de participation (100€) la commission développement durable bénéficiera de la mise à disposition d’un logiciel sur les parcelles cadastrales avec un repérage des biens sans maitre, une arme de plus dans la politique de protection contre les incendies . Le Conseil accepte à l’unanimité

## **11/ Questions diverses**

- Problèmes des chats errants dans le centre du village. Des habitants se plaignent, la mairie s’est renseignée sur les moyens envisageables et leur coût et à ce jour nous n’avons pas de solution !

- Le Lot va accueillir le championnat de France des Raids Triathlon 2021, celui-ci passera à Marcilhac entre 22h et 2h nuit du 23 au 24 octobre.

Fin de la séance : 22h30